

Actualité Droit du Travail Novembre 2011

Modification du SMIC au 1^{er} décembre 2011

La direction générale du travail a annoncé dans un communiqué en date du 10 novembre 2011 une **revalorisation automatique du SMIC de 2.1% au 1^{er} décembre 2011** en raison de l'augmentation de l'indice mensuel des prix à la consommation (hors tabac).

Le salaire minimum passera donc de 9€ (soit 1365.03€ pour un temps plein 35h) brut de l'heure à **9.19€ (soit 1393.82€ pour un temps plein 35h)**.

Le minimum garanti est lui aussi revalorisé passant de **3.36€ à 3.43€** au 1^{er} décembre 2011. ([En savoir plus](#))

La **prochaine hausse** du SMIC devrait intervenir au **1^{er} janvier 2012**.